



## DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI

**2019 DAE 256** Subventions (113.473 euros) et conventions avec six associations locales et la Caisse des Écoles du 14e

### PROJET DE DELIBERATION

#### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

L'économie sociale et solidaire (ESS) représente environ dix pour cent de l'emploi à Paris à travers ses structures historiques (associations, coopératives, mutuelles, fondations), auquel s'ajoute l'emploi généré par les entreprises d'utilité sociale. L'ESS est demeurée créatrice d'entreprises et d'emploi en France tout au long des années 2000, y compris au plus fort de la crise.

Outre qu'elle représente un secteur important, croissant, et résilient, en termes d'activité et d'emploi, l'ESS est porteuse d'effets sociaux et environnementaux positifs sur la vie des Parisiennes et des Parisiens. De surcroît, les structures de l'ESS peuvent jouer un rôle d'aiguillon pour une évolution positive de l'ensemble de l'écosystème parisien, y compris l'économie classique, qui peut être « pollinisée » par des modèles de gouvernance plus démocratiques, des principes de gestion moins focalisés sur le lucre, et des finalités sociale et/ou environnementale fortes données à l'entrepreneuriat. Territoire de l'expérience emblématique des Grands Voisins, le 14e arrondissement est historiquement le foyer de nombreux acteurs de l'ESS. Au-delà du soutien aux activités associatives ou entrepreneuriales solidaires, la collectivité œuvre également au développement d'activités citoyennes solidaires et environnementales, notamment avec le réseau citoyen le « 14e anti gaspi » auquel participent certains des acteurs locaux de l'ESS et la Caisse des écoles du 14e arrondissement.

Le présent projet de délibération vise à apporter le soutien de la Ville aux investissements de six associations du 14e arrondissement qui proposent des activités économiques à impact social et/ou environnemental positif et à la Caisse des Écoles du 14e arrondissement qui œuvre pour limiter le gaspillage alimentaire et offrir une alimentation saine et durable aux élèves du 14e arrondissement.

L'association Biocycle agit depuis 2015 en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire et pour la solidarité, à travers une activité de redistribution et de transformation d'inventus, et de sensibilisation à ces enjeux. L'association participe au réseau le « 14e anti gaspi » dont la Mairie d'arrondissement a pris l'initiative pour mobiliser citoyens et professionnels de l'alimentation dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Pour développer son action,

l'association souhaite acquérir un vélo-mixeur supplémentaire, ainsi que divers équipements de cuisine. Je vous propose à cet effet de lui attribuer une subvention d'investissement de 1.630 euros au titre de l'exercice 2019.

L'association Café Pernety gère et anime le « Moulin à café » depuis 2006, à l'initiative d'habitants du quartier, désireux de créer un lieu de restauration partagée et conviviale, ouvert à tous, mais aussi de promotion de la citoyenneté, de la mixité sociale et de l'éducation populaire. Neuf administrateurs, parmi la soixantaine de bénévoles impliqués, et marqués par une certaine diversité générationnelle, assurent l'encadrement de cinq salariés. L'association rayonne dans le quartier et au-delà, avec ses 1.300 adhérents. Le « Moulin à café » est un espace de vie social labellisé par la CAF, qui reçoit 150 visiteurs par jour et est situé non loin du quartier prioritaire Didot-Porte de Vanves. Le « Moulin à café » propose de nombreuses animations, déterminées sur un mode participatif, avec éclectisme : naturopathie, contes, couture, musique, photographie, débats civiques... Le lieu est notamment impliqué dans les manifestations organisées lors du « mois de l'Économie Sociale et Solidaire ». Le « Moulin à café » développe une offre de restauration solidaire et accessible ouverte aux adhérents et aux habitants du 14e et propose à ses consommateurs d'offrir des repas et boissons suspendus pour les plus démunis. Par ailleurs, l'association participe au réseau le « 14e anti gaspi » dont la Mairie d'arrondissement a pris l'initiative pour mobiliser citoyens et professionnels de l'alimentation dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Pour développer ses activités et toucher un public élargi sur son offre de restauration solidaire, l'association souhaite réaliser des travaux pour doter « Le Moulin à café » d'une grande terrasse. Je vous propose à cet effet de lui attribuer une subvention d'investissement de 40.458 euros au titre de l'exercice 2019.

L'association Food de Rue promeut depuis 2014 le droit à l'initiative économique et à l'insertion professionnelle des publics en situation d'exclusion, à travers notamment un chantier d'insertion employant huit équivalents temps plein conventionnés par la DIRECCTE. L'association promeut aussi des modèles d'alimentation accessibles et durables. D'abord implantée aux Grands Voisins, l'association exploite depuis le printemps 2018 la halle alimentaire « La Panaméenne ». L'association participe au réseau le « 14e anti gaspi » dont la Mairie d'arrondissement a pris l'initiative pour mobiliser citoyens et professionnels de l'alimentation dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Pour développer ses activités, l'association souhaite acquérir un nouveau véhicule. Je vous propose à cet effet de lui attribuer une subvention d'investissement de 8.000 euros au titre de l'exercice 2019.

L'association Kalizée exploite le tiers-lieu « La Fabrique Bohème », espace de création et de production collaborative ouvert depuis septembre 2017. Dédiée aux créateurs de tous horizons, La Fabrique Bohème a pour vocation de rendre la création et la fabrication locale accessibles à tous. Une attention toute particulière y est portée aux créations permettant le réemploi de matériaux ou d'objets (collaboration avec des designers sur la conception d'objets, ateliers sur le réemploi de meubles ou de chutes de bois, ateliers coutures sur du textile réemployé, etc.). La Fabrique Bohème abrite également un espace de travail partagé ouvert à toutes et à tous. Pour développer son action et améliorer les conditions d'accueil de ses usagers, La Fabrique Bohème souhaite améliorer l'isolation de son local et acquérir des

équipements de chauffage. Je vous propose à cet effet de lui attribuer une subvention d'investissement de 15.480 euros au titre de l'exercice 2019.

L'association La Ressourcerie Créative a commencé fin 2015 son activité dans un local situé à l'entrée du site des Grands Voisins, au 74 avenue Denfert-Rochereau, avant de déménager au 82 de la même avenue, dans un local plus petit, du fait du démarrage des travaux du futur éco-quartier Saint-Vincent-de-Paul, au sein duquel elle souhaite restée implantée à terme. En 2018, l'association salariait huit personnes et traitait 170 tonnes de collecte, dont 30 tonnes collectées à domicile. En 2019, l'association souhaite développer ses opérations de collecte hors les murs, en maintenant le service de collecte à domicile sur rendez-vous, en mettant en place en place de nouvelles ressourceries éphémères dans les résidences d'habitat social du 14e ou encore en gérant l'Espace Réemploi du futur Espace tri Hyacinthe Vincent. Ces événements apporteront un nouveau service aux habitants et une sensibilisation aux enjeux écologiques, par l'expérimentation du réemploi. Pour réaliser ce projet, la Ressourcerie Créative doit investir dans l'achat d'équipements pour le futur espace réemploi et d'un triporteur. Je vous propose à cet effet de lui attribuer une subvention d'investissement de 10.500 euros au titre de l'exercice 2019.

L'association La Table des Matières anime depuis 2016 un lieu dédié à la collecte, la revente, le prêt ou la location de biens culturels d'occasion (CD, Livres, DVD, jeux vidéo, Vinyles etc...). Le développement de cette activité a pour objectif de favoriser l'accès à la culture pour tou.te.s, de participer à la création et au renforcement des liens sociaux et de contribuer à la réduction des déchets en donnant une seconde vie aux objets. Pour développer ses activités, l'association souhaite améliorer l'aménagement et l'équipement de son local. Je vous propose à cet effet de lui attribuer une subvention d'investissement de 7.989 euros au titre de l'exercice 2019.

La Caisse des Écoles du 14e assure le service de restauration collective dans les écoles de l'arrondissement ; à ce titre, elle prépare en régie et distribue quotidiennement plus de 7 000 repas. Elle est historiquement engagée dans une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire et d'alimentation durable. Elle a notamment été accompagnée par l'association Love Your Waste dans sa démarche de réduction du gaspillage alimentaire et a atteint l'objectif du Plan Parisien de l'Alimentation Durable fixant à 50% la part des aliments labellisés durables servis lors des repas. Elle propose également deux alternatives végétariennes par semaine. Partenaire du réseau municipal le « 14e anti gaspi », la Caisse des Écoles sollicite aujourd'hui une subvention pour l'équipement des cantines en matériel permettant de limiter le gaspillage alimentaire et de sensibiliser les pensionnaires. Je vous propose à cet effet de lui attribuer une subvention d'investissement de 29.416 euros au titre de l'exercice 2019.

Je vous remercie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris